



Vente à partir d'un site de vente de particulier

Par **du roure**, le **11/06/2009** à **20:35**

Bonjour,

j'ai pris contact à partir du site le bon coin pour faire l'acquisition d'une console de jeu xbox à 160euros ; j'ai pris contact grâce au numéro de portable qui y était inscrit et la personne m'a communiqué l'adresse à laquelle je devais faire parvenir le règlement par chèque. j'ai pu pendant les deux jours suivant téléphoner à cette personne et depuis je n'ai ni reçu l'objet et je tombe sur un répondeur. en conclusion je possède un numéro de portable une adresse qui existe puisqu'elle apparaît dans l'annuaire et je n'ai plus de nouvelles

existe-t-il un moyen de mettre la pression à ce vendeur qui semble malhonnête porter plainte le problème est que je ne possède aucun contrat puisque c'est un site de vente entre particulier

merci de votre réponse cordialement